



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

cyclistes et piétons

Question écrite n° 112291

Texte de la question

M. Christophe Guilloteau appelle l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur le nombre grandissant de ronds-points en agglomération, en remplacement des carrefours à feux tricolores de circulation. Ces giratoires rarement équipés de traversées piétonnes protégées représentent un réel danger pour les enfants, les personnes âgées ou moins valides, ainsi que pour les personnes handicapées visuelles. Par conséquent, il lui demande ses intentions pour définir des règles précises de sécurité ou d'équipement pour ces nouvelles infrastructures routières.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Guilloteau](#)

Circonscription : Rhône (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112291

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12923